

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°269/2017

**OBJET** : Vote du Budget  
Supplémentaire 2017

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 5

L'an deux mille dix sept, et le 21 mars 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 7 mars 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Mairie de Liausson.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Bernard FABREGUETTES délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Gérald VALENTINI délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.

Madame la Présidente propose pour l'affectation du résultat:

- 001 Excédent d'investissement reporté : 18 611.85 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 30 758.37

Madame la Présidente explique ensuite que le Département souhaite confier la prestation de service de ramassage manuel des déchets au Syndicat mixte pour 30 000 €.

De ces 2 propositions validées résultent le budget supplémentaire suivant :

ARTICLE	DESIGNATION	F/I	PROPOSE	
			DEPENSES	RECETTES
002	Report du résultat de fonctionnement	F		30 758.37 €
611	Contrats de prestations de service	F	30 000.00 €	
6251	Déplacements	F	458.37 €	
6718	Autres charges exceptionnelle sur opérations de gestion		300.00€	
	<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>30 758.37€</b>	<b>30 758.37€</b>
001	Report du résultat d'investissement	I		18 611.85 €
2051	Concessions et droits similaires	I	4 611.85 €	
2182	Matériel de transport	I	5 000.00 €	
2183	Matériel de bureau et informatique	I	4 000.00 €	
2184	Mobilier	I	5 000.00 €	
	<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>	<b>I</b>	<b>18 611.85 €</b>	<b>18 611.85 €</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>49 370.22€</b>	<b>49 370.22€</b>

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

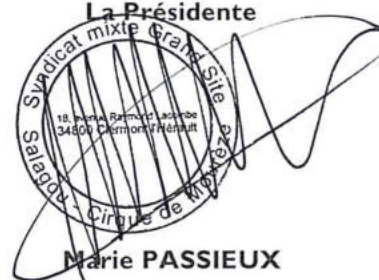
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et présents, le comité syndical :

**DECIDE** de valider le budget supplémentaire 2017.

**AUTORISE** la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault, le 21 mars 2017

La Présidente



Marie PASSIEUX

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

Affichée le :



**BORDEREAU D'ENVOI SIMPLIFIÉ  
DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES**

Budgets primitifs (BP 2017 Principal et Annexes), Budgets supplémentaires  
et Décisions modificatives  
(à l'usage des collectivités n'ayant pas adhéré aux applications « Actes et Actes Budgétaires »)

avant le **30 avril 2017**

Bordereau à envoyer en **2 exemplaires** accompagnés des documents concernés (Budgets, délibérations, Etat des restes à réaliser...) en **1 seul exemplaire**.  
Le bordereau sera retourné avec le cachet de la Préfecture ou de la Sous-Préfecture et attestera du dépôt et du caractère exécutoire de l'ensemble des documents transmis.

Nom de la collectivité ou de l'établissement public : Syndicat Mixte du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze


Nom de l'interlocuteur en charge des finances : Rimani Meryl

Adresse : 18 Avenue Raymond Lacombe

CP : 34800 Commune : Clermont l'Hérault

Tel : 0467446886 Courriel : meryl.rimani@salagou.fr

Cachet de la commune



**Liste détaillée des pièces jointes**

*(l'ensemble des pièces d'un même budget doit faire l'objet d'un seul et même envoi)*

- Budget Primitif (BP) du **budget principal** y compris annexes (mentionner dans le sommaire celles sans objet)
- Délibération afférente au **vote du budget**  
(ou date de transmission par Actes le .....
- Délibération d'**affectation du résultat** ou de **reprise anticipée** du résultat et fiche de calcul du résultat visée par le comptable et l'ordonnateur  
(ou date de transmission par Actes le .....
- Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016

---

- Budget Primitif (BP) du **budget annexe** (intitulé).....y compris annexes
- Délibération afférente au **vote du budget**  
(ou date de transmission par Actes le .....
- Délibération d'**affectation du résultat** ou de **reprise anticipée** du résultat et fiche de calcul du résultat visée par le comptable et l'ordonnateur  
(ou date de transmission par Actes le .....
- Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016

---

- Budget Supplémentaire** (du budget principal ou du budget annexe) ou **décision modificative**
- Délibération afférente au **vote du budget** 269/2017  
(ou date de transmission par Actes le .....

Le Maire / Le Président, atteste que les documents et délibérations listés ci-dessus, adressés en Préfecture ou Sous Préfecture, sont conformes à ceux détenus par la collectivité.

Reçu en Préfecture / Sous-Préfecture le :

**ARRIVÉ LE:**

**- 4 AVR. 2017**

**SOUS PRÉFECTURE**



A Clermont l'Hérault  
Le 4 / 4 / 2017  
Le Maire / Le Président (signature)